

**POLÉMIQUE** L'établissement Chevalley taxé de discrimination

## Thermes : certains curistes défavorisés ?



Selon Jean-Pierre Grouzard, président de la fédération française des curistes médicalisés, les curistes prenant le forfait "Mieux Bouger", non remboursé par la Sécurité Sociale, bénéficient en contrepartie d'horaires en matinée pour effectuer leurs soins conventionnels, au détriment des autres curistes. Photo archives Le DL.

**J**ean-Pierre Grouzard, président de la Fédération française des curistes médicalisés, vient d'envoyer une lettre ouverte au directeur des Thermes Nationaux, Philippe Plat, dans laquelle il l'incite à mettre fin « à certaines pratiques ».

Il dénonce, dans un premier temps, « une discrimination, pour certains curistes, dans l'accès aux soins forfaitaires » : « De nombreux patients qui n'ont pas opté pour le forfait "Mieux Bouger" de 230 €, non remboursé par la sécurité sociale, se voient imposer des horaires qui peuvent les obliger à terminer leurs soins conventionnels aux environs de 18 h 30. »

« Cela est d'autant plus inadmissible, ajoute-t-il, que les curistes qui se contentent du forfait conventionnel ont au préalable exprimé par écrit leur volonté de se soi-

gner en matinée. »

Ensuite, Jean-Pierre Grouzard reproche aux Thermes d'exiger aux assurés sociaux (sauf CMU), un supplément de 7 € par personne, « qu'ils prétendent être en droit de percevoir du fait de sa prétendue conformité avec l'article 9.1 de la convention thermale. Or cette affirmation est démentie par celle-ci. »

**« Les curistes sont tous aussi bien traités »**

Philippe Plat tient d'abord à rappeler que l'offre "Mieux Bouger" est un programme médical, conçu avec le centre de recherche rhumatologique et thermal, dont « la pertinence médicale n'est remise en cause par personne », souligne-t-il.

Sur les horaires et la discrimination : « Les gens qui ne prennent pas le "Mieux bouger" sont tous aussi bien traités, affirme-t-il. Ils sont plu-

sieurs milliers à ne pas le prendre et à être soignés le matin. Aux Thermes, moins de 6 % des patients n'ont des soins que l'après-midi. D'autre part, il y a de plus en plus de curistes qui demandent des soins l'après-midi, du fait de leurs obligations professionnelles. »

Concernant les 7 €, « nous n'exigeons rien, affirme-t-il. Ils sont là pour couvrir des frais mutualisés non couverts par la convention, tels que le parking, les navettes... »

Jean-Pierre Grouzard ne s'arrêtera pas à une lettre ouverte : il vient de saisir la commission paritaire nationale des thermes.

Philippe Plat, lui, se dit « serein » : « Je suis très attentif à la déontologie. Enfin, nous avons, cette année, une fréquentation en hausse, signe que les curistes sont, dans leur ensemble, satisfaits. »

Florent CLAVEL

### REPÈRES

#### RACHAT DES THERMES

■ Toujours propriété de l'État, les Thermes font l'objet d'un avis de cession, qui a été déposé au journal officiel le 6 octobre dernier par le ministère de la santé et qui prendra fin le 9 novembre.

Lors du dernier conseil municipal, le maire Dominique Dord a mentionné qu'il avait rencontré un groupe de professionnels aixois qui souhaitait monter un projet avec l'aide de la Ville. Le projet tiendrait en un syndicat d'économie mixte où Aix se placerait à hauteur de 51 %.

#### FRÉQUENTATION

■ Selon Philippe Plat, directeur des Thermes Nationaux, la fréquentation des thermes est en hausse par rapport à 2009. « Nous avons fait de gros efforts, explique-t-il. Dans leur grande majorité, les gens sont plus satisfaits qu'avant, et qu'ailleurs. »

En 2009, les Thermes avaient réalisé, selon Philippe Plat, une saison assez bonne. Avec 24 160 curistes et 74 300 clients à l'espace Bien-Être, ils avaient dépassé les objectifs fixés.

#### LES FINANCES

■ Quant au chiffre d'affaires, le directeur des Thermes Nationaux ne se prononce pas, réservant ces informations, dans un premier temps, aux administrateurs. Mais l'objectif d'un déficit de 550 000 € (contre 2,7 millions en 2009) pourrait être atteint.

#### LE FORFAIT "MIEUX BOUGER"

■ Pour 230 €, le forfait "Mieux Bouger" 18 jours comprend un diagnostic mobilité, de la relaxation, des conseils nutrition, des séances d'activité physique, une école du dos...